6 et 16 km

Challenge de la Vallée de l'Orne 2018

Les organisateurs des courses pédestres de la Vallée de l'Orne vous proposent le Challenge de la Vallée de l'Orne. L'association Semi-Marathon Intercommunal de la Vallée de l'Orne (SMIVO) sera le garant de ce challenge.

	Courses du Challenge de la Vallée de l'Orne 2018				
18	mars	9h30 Rosselange	SMIVO	21,1 km	
1 ^{er}	mai	10h00 Rosselange	La Conviviale	10 km	
8	mai	10h00 Vitry-sur-Orne	La Course du Muguet	10 km	
1 ^{er}	juin	20h00 Clouange	La Nocturne	10 km	
16	juin	18h30 Moyeuvre-Grde	La Forestière	10 km	
24	juin	10h00 Gandrange	Les Foulées de Saint Hubert	10 km	

Il sera obligatoire d'effectuer 4 courses sur 7 pour être classé.

Il sera pris en compte les 4 meilleurs résultats des coureurs ayant effectué plus de 4 courses.

Sera déclaré vainqueur le coureur ayant totalisé le plus faible total de points.

Le calcul des points se fera de la façon suivante : il suffit de multiplier sa position d'arrivée de la course par 100, puis de diviser le tout par le nombre d'arrivants.

Exemple: le coureur vient d'arriver 21 em sur 112 arrivants, il marquera:

$$\frac{21 \times 100}{112}$$
 = 18,75 pts

Mini-Foll'dingue et Foll'dingue



1er juillet 10h00 Rombas





ORDRE DE MALTE

CREDIT MUTUEL CLOUANGE - ROMBAS

Récompenses HOMMES **FEMMES** masculin 155 € | 4ème masculin 75 € féminine 115 € 50 € 2^{èm} masculin 115€ masculin 2^{ème} féminine 85 € masculin 85 € 3ème féminine 75 €

Coupe aux premiers de chaque catégorie et repas offerts aux finalistes du Challenge présents ou officiellement représentés lors de la remise des prix qui aura lieu à l'occasion de l'assemblée générale du SMIVO.

Droit d'incription au challenge : 8 € par athlète.

Pour participer au challenge, l'athlète devra s'inscrire au plus tard pour la course "La NOCTURNE"

le 1er JUIN 2018

Chaque participant deviendra membre à part entière de l'association "SMIVO".

Les participants du challenge ne seront plus obligés de présenter leur certificat médical après leur première course, celui-ci sera automatiquement transmis d'un organisateur à l'autre.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'un des organisateurs des courses désignées ci-dessus.

Après chaque course, le classement provisoire du Challenge sera consultable sur les sites de courses habituels et affiché lors des courses du Challenge.

Toute réclamation devra parvenir aux organisateurs avant l'AG du "SMIVO".